

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le dix-neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël Loison, Maire de Vélizy-Villacoublay, Conseiller Général des Yvelines.

Présents :

Monsieur Joël Loison, Monsieur Didier Blanchard, Madame Jeannine Thiriet, Monsieur Pascal Thévenot, Madame Ghislaine Drevon, Monsieur Gilbert Amiot, Monsieur Richard Guéniche, Madame Monique Loison, Monsieur Jacques Harlaut, Madame Chantal Marina, Madame Nathalie Lorien, Monsieur Daniel Ciret, Monsieur Jean-Charles Orsini, Madame Monique Stutzmann, Madame Michèle Menez, Monsieur Gilles Gemble, Monsieur Bruno Mellet, Monsieur Alain Mignotte, Madame Palmira Pומרol, Monsieur Jean-Paul Élédo, Monsieur Bruno Drevon, Madame Sophie Euverte, Madame Magali Lamir, Monsieur Marouen Touibi, Madame Sylvie Lainé, Monsieur Allain Garcia, Madame Annie Coupas, Monsieur Daniel Zytnicki, Madame Véronique Michaut, Monsieur Michel Daniel, Madame Irène Dussaussoy.

Ont donné procuration :

Monsieur Jean-Marc Siry à Monsieur Didier Blanchard,
Madame Catherine Boucher à Madame Nathalie Lorien,
Monsieur Christian Sansonnet à Monsieur Daniel Zytnicki,
Madame Janine Roger à Monsieur Michel Daniel.

Absents non Représentés :

Monsieur Bruno Drevon, pour le point 0 et 1.

Secrétaire de Séance : Monsieur Marouen Touibi

- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2012

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

- Compte rendu des actes administratifs pris par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil municipal /

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

0. ADHÉSION DE LA COMMUNE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SEINE OUEST (GPSO)

Le Conseil municipal :

- sollicite le report de l'adhésion de la commune de Vélizy-Villacoublay à la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2014,
- précise que l'adhésion entraîne :
 - dans les conditions fixées à l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert de compétences entrant dans le champ des compétences de GPSO,
 - dans les conditions fixées à l'article L5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert des biens, équipements, et services publics de la commune et nécessaires à l'exercice des compétences transférées, ainsi que le transfert de l'ensemble des droits et obligations qui leur sont rattachés à la date du transfert,
 - dans les conditions fixées à l'article L5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert du service ou de la partie du service communal chargée de sa mise en œuvre
- précise que les modalités concrètes de ces transferts feront l'objet de délibérations ultérieures prises après concertation avec les intéressés.
- autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires afin de faire aboutir cette demande d'adhésion à GPSO.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédo, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

RESSOURCES HUMAINES

1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Le Conseil municipal approuve les créations et suppressions d'emplois ci-dessous énoncées.

Suppression	Nb	À compter du	Création	Nb
Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe, à temps complet	-1	1 ^{er} décembre 2012	Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe, à temps complet	+1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe, à temps complet	-1	1 ^{er} octobre 2012	Ingénieur territorial, à temps complet	+1
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe, à temps complet	-2	1 = 1 ^{er} octobre 2012 et 1 = 1 ^{er} décembre 2012	Agent de Maitrise, à temps complet	+2
Ingénieur territorial, à temps complet	-1	1 ^{er} août 2012	Ingénieur principal, à temps complet	+1
Attaché territorial, à temps complet	-3	1 ^{er} janvier 2013	Attaché territorial principal, à temps complet	+3
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe à temps non complet (28 heures)	-1	1 ^{er} septembre 2012	Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe, à temps complet	+1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe, à temps complet	-1	1 ^{er} juin 2012	Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	+1
Puéricultrice de classe normale, à temps complet	-1	1 ^{er} octobre	Infirmière de classe normale, à temps complet	+1
Suppression	Nb	À compter du	Création	Nb
		1 ^{er} octobre	Collaborateur de cabinet, à temps complet	+1
Total	-11		Total	+12
			Solde	1

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédo, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

2. RATIO D'AVANCEMENT – ÉCHELON SPÉCIAL DE L'ÉCHELLE 6 DE RÉMUNÉRATION

Le Conseil municipal :

- décide que le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à l'échelon spécial de la catégorie C est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement d'échelon, égal à 100 % des fonctionnaires répondant aux critères de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle.
- décide d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges au budget principal et aux budgets annexes.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

3. MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL AUPRÈS DE L'ASSOCIATION C.O.S. (COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES DE LA MAIRIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY)

Le Conseil municipal :

- approuve la mise à disposition du COS d'un agent à mi-temps (17 heures 30)
- approuve les termes de la convention de mise à disposition pour une durée de 3 ans, renouvelable
- autorise le Maire à signer ladite convention
- décide d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges au budget 2012 et aux suivants ;
- dit que le C.O.S. devra rembourser à la Ville de Vélizy-Villacoublay les salaires et les charges de l'agent mis à disposition.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Poumerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

4. APPROBATION DE LA CHARTE D'UTILISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Le Conseil municipal:

- approuve les termes de la charte d'utilisation des systèmes d'information telle qu'elle est proposée,
- prend acte que le maire est chargé de faire notifier cette charte à chaque utilisateur.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Poumerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

FINANCES

5. ATTRIBUTION D'UN MANDAT SPÉCIAL À MONSIEUR JEAN-PAUL ELEDO, CONSEILLER MUNICIPAL

Le Conseil municipal :

- décide l'attribution à Monsieur Jean-Paul Élédó d'un mandat spécial dans le cadre de l'*European Festival for Young People* (Europa Fest) organisée par la ville de Dietzenbach, en Allemagne, du 15 au 17 juin 2012,
- dit que le mandat spécial est valable pour le déplacement susvisé,
- autorise le remboursement des frais de transport liés à l'exercice de ce mandat spécial,
- précise que le remboursement des frais de transport liés à l'exercice de ce mandat spécial sera effectué sur la base d'un forfait kilométrique en fonction de la puissance du véhicule (véhicule P6 représentant 0,32 € du km sur 1 200 km), soit 384 € et présentation des factures de péage, soit 56,60 €.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, M. Jean-Paul Élédó ne prend pas part à ce vote.

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

6. BUDGET D'ASSAINISSEMENT - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

APPROUVE la décision modificative n° 2, telle que détaillée ci-après :

Section d'investissement

Compte	Intitulé de la nature	Proposition nouvelle de dépense	Compte	Intitulé de la nature	Proposition nouvelle de recettes
21	Immobilisations corporelles	+ 11 736,45	R001	Solde d'exécution positif	-0,02
D001	Solde d'exécution négatif	-11 736,47			
	TOTAL	-0,02			-0,02

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédó, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel,

Abstention :

Mme Irène Dussaussoy.

7. BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Le Conseil municipal :

- approuve la décision modificative n° 2, telle que détaillée ci-après :

Section de fonctionnement

Compte	Intitulé	Proposition nouvelle de dépense	Compte	Intitulé	Proposition nouvelle de recettes
6574-020	Subvention de fonctionnement	+ 30 000,00			
6574-025	Subvention de fonctionnement	+ 11 378,00			
6558-61	Autres contributions obligatoires	+ 51 873,00			
022	Dépenses imprévues	- 93 251,00.			
	TOTAL	0,00			

- décide d'attribuer les subventions telles que présentées dans l'annexe B1.6 jointe à la présente délibération,

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,
Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

8. RÉSIDENCE POUR PERSONNE ÂGÉE MADELEINE WAGNER – ETAT DES COMPTES

- prend acte de l'état des comptes entre la Ville et l'AREPA,
- dit que la somme de 51 872,74 € sera versée à l'AREPA, sur le compte 6574-61.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,
Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

9. BUDGET PRINCIPAL VILLE - ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Le Conseil municipal :

- décide d'admettre en non-valeur l'état des taxes et produits irrécouvrables dont la somme s'élève à
 - ~~1 401,27 € pour l'année 2011~~
 - 861,38 € pour l'année 2010
 - 160,15 € pour l'année 2009

Soit un total de 2 422,80 €.

- précise que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2012 : Chapitre 65 – Nature 654 – fonction 020.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Poumerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
 M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,
 Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

10. PARTICIPATION ET AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

Le Conseil municipal :

- approuve les montants des participations de la commune aux dispositifs «carte scolaire bus lignes régulières (CSB)» et « Carte Imagine R » conformément aux tableaux ci-dessous :

CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES RÉGULIÈRES

ÉLÈVES DU PUBLIC OU DU PRIVÉ SOUS OU HORS CONTRAT D'ASSOCIATION					
Nombre de sections parcourues	Prix de vente (hors frais de dossier)	Participation du Département	Frais de dossier	Part Familiale (dont 50 % des frais de dossier)	Part Communale (dont 50 % des frais de dossier)
2	163,90 €	72,00 €	12,00 €	51,95 €	51,95 €
3	222,10 €	130,20 €	12,00 €	51,95 €	51,95 €

CARTE JEUNE « IMAGINE R »

Nombre de zones parcourues		Prix de vente* 2012/2013	Participation du Département	Frais de dossier	Part communale (dont 50 % des frais de dossier)	Part Familiale (dont 50 % des frais de dossier)
2 zones		306,00 €	150 €	8,00 €	82,00 €	82,00 €
3 zones	1 à 3	427,80 €	150 €	8,00 €	142,90 €	142,90 €
	2 à 4	406,80 €	150 €	8,00 €	132,40 €	132,40 €
	3 à 5	386,70 €	150 €	8,00 €	122,35 €	122,35 €
4 zones	1 à 4	549,60 €	150 €	8,00 €	154,00 €	253,60 €
	2 à 5	529,80 €	150 €	8,00 €	154,00 €	233,80 €
5 zones	1 à 5	672,00 €	150 €	8,00 €	154,00 €	376,00 €

*Le prix de vente 2012/2013 est hors frais de dossier.

- autorise le versement de ces prises en charge aux ayants-droits sur justification de leur domicile,

- précise que les bénéficiaires sont les élèves non boursiers de moins de 22 ans à la date de la rentrée scolaire et scolarisés jusqu'au baccalauréat, à l'exclusion des élèves de maternelle, primaire et des apprentis sous contrat de travail, sauf les élèves inscrits en Classe Préparatoire à l'Apprentissage (CPA) ;

- dit que cette dépense sera imputée de la façon suivante :

- Carte scolaire bus lignes régulières : article 6247, fonction 252
- Imagine "R": article 6247, fonction 22.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

11. CIRCUIT SPÉCIAL POINTE-OUEST – TARIFICATION AUX FAMILLES ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013

Le Conseil municipal fixe la participation financière des familles bénéficiant du tarif scolaire de la Pointe Ouest pour l'année 2012-2013 à 45,95 € par enfant.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

12. PUBLICITÉ INSÉRÉE DANS LES PUBLICATIONS MUNICIPALES – CRÉATION D'UN NOUVEAU TARIF

Le Conseil municipal fixe le tarif dit de « bouclage » comme suit :

- une remise exceptionnelle est accordée à l'annonceur : 20 % de remise sur les tarifs des agendas et du guide pratique,
- cette remise est non cumulable avec les autres remises prévues dans la grille des tarifs,
- cette remise est accordée à une seule insertion par annonceur et par an,
- cette remise est accordée dans un délai limité à 10 jours ouvrés avant la date de bouclage, la date figurant sur l'ordre d'insertion faisant foi. La date de bouclage des agendas et du guide pratique constitue la date limite de remise des fichiers des insertions publicitaires.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

13. CONVENTION DE RÉPARTITION DES DÉPENSES ENTRE L'ONDE THÉÂTRE ET CENTRE D'ART ET LA VILLE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY - AVENANT N°1

Le Conseil municipal :

- approuve l'avenant n°1 à la convention de répartition des dépenses entre l'espace culturel de l'Onde théâtre et centre d'art et la ville de Vélizy-Villacoublay.
- autorise le Maire à signer ledit avenant n°1.
- précise que cet avenant prendra effet au 1^{er} octobre 2012.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédó, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut, Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

14. ASSOCIATION DE COMMERÇANTS DU VILLAGE – OCTROI D'UNE SUBVENTION

Le Conseil municipal :

- décide de verser une subvention de 1 000,00 € à l'association de commerçants du Village,
- dit que les crédits prévus au budget supplémentaire 2012 pour soutenir les commerçants de proximité leurs seront alloués sous forme de subvention.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédó, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut, Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

15. ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (APS) – OCTROI D'UNE SUBVENTION

Le Conseil municipal :

- décide d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'Association des Professionnels de Santé de Vélizy-Villacoublay afin de participer aux frais engagés pour l'intervention d'un cabinet spécialisé.
- dit que les crédits leurs seront alloués sous forme de subvention.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédó, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnecki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnecki, Mme Véronique Michaut,
Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

COMMANDE PUBLIQUE

16. ASSURANCE STATUTAIRE PASSÉE PAR LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE – AVENANT N°1 AU MARCHÉ

Le Conseil municipal :

- approuve la passation de l'avenant n°1 qui fixe le taux de cotisation de la ville à 4,82% de la masse salariale assurée pour les exercices 2012 et 2013.
- autorise le Maire à signer ledit avenant n°1

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédó, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnecki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnecki, Mme Véronique Michaut,
Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

17. CONTRATS D'ASSURANCES DE LA VILLE ET DE L'ONDE, THÉÂTRE ET CENTRE D'ART (L'ONDE) – GROUPEMENT DE COMMANDE ET LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT.

Le Conseil municipal :

- approuve les termes de la convention de groupement de commandes proposée,
- autorise le Maire à signer ladite convention,
- autorise le Maire à lancer l'appel d'offres ouvert pour ce marché conformément aux articles 57 et suivants du Code des Marchés Publics ;
- autorise le Maire à signer les marchés avec les sociétés choisies par la Commission d'appel d'Offres ;
- autorise le Maire à relancer un appel d'offres ou une procédure négociée pour le ou les lots déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Poumerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut, Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

18. LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES AVEC MAINTENANCE ASSOCIÉE – LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT.

Le Conseil municipal :

- approuve le lancement de ces marchés en appel d'offres ouvert, conformément aux articles 57 et suivants du Code des Marchés Publics,
- approuve la signature des marchés avec les sociétés les mieux disantes choisies par la Commission d'Appel d'Offres.
- autorise le maire à relancer en appel d'offres ou procédure négociée le ou les lot(s) déclaré(s) infructueux par la Commission d'Appel d'Offres.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,
Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussy.

JEUNESSE

19. OCTROI D'UNE BOURSE D'AIDE AUX PROJETS

Le Conseil municipal accorde une bourse d'un montant de 500 € à Monsieur William Lesage pour son projet « l'international, une chance de découvrir le monde », en contrepartie d'un crédit de 30 heures à restituer à la collectivité

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,
Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussy.

20. CRÉATION D'UN POSTE DE « CONSEILLER ITINÉRANT IJ » EN SERVICE CIVIQUE

Le Conseil municipal :

- décide de créer un poste de conseiller itinérant IJ,
- précise que le statut de ce conseiller IJ sera celui d'un volontaire en service civique dont l'indemnisation sera de 560,65 € nets par mois dont 465,75 € nets pris en charge par l'État (versés par l'Agence de Services et de Paiement) et 103,90 € nets pris en charge et versés par la Ville sur le budget du service jeunesse.
- autorise le Maire à signer tous documents relatif à ce poste.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,
Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

21. MISE À DISPOSITION DE LOCAUX POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE DEMANDEURS D'EMPLOI – CONVENTIONS AVEC LE CABINET FRANCE INDUSTRIE ET EMPLOI SA (FIE).

Le Conseil municipal :

- décide de mettre à disposition gratuitement du cabinet FIE, l'appartement de 110,25m² situé au dernier étage de Vélizy Associations pour l'accompagnement de salariés en reclassement et de demandeurs d'emploi véliziens, à compter de la signature de la convention pour une durée d'un an.
- décide de mettre à disposition gratuitement les équipements mobiliers et de fournir les prestations d'entretien courant pour une durée d'un an à compter de la date de signature de la convention.
- approuve les conventions entre le cabinet FIE, la Commune de Vélizy-Villacoublay et entre Peugeot Citroën Automobiles, le cabinet FIE et la Commune de Vélizy-Villacoublay, fixant les conditions de ces mises à disposition et des prestations d'entretien.
- autorise le Maire à signer lesdites conventions et tout autre document relatif à celle-ci.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,
M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,
Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

TRANSPORTS

22. DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE DÉPLACEMENTS DE LA RÉGION DE VERSAILLES (SMBDRV) – RÉPARTITION DU SOLDE DE GESTION 2011

Le Conseil municipal :

- rappelle que le solde de gestion constaté au compte administratif 2011 est reversé entre les membres ayant versé une contribution en 2009 au prorata de leur population légale connue à cette date,
- approuve la répartition du solde de gestion 2011 ainsi qu'il suit :

Commune	Population légale 2006	Part en %	Montant en €	Montant arrondi en €
Bailly	4 194	1,70%	177,0832	177,08
Châteaufort	1 454	0,59%	61,3922	61,39
Le Chesnay	30 227	12,25%	1 276,2744	1 276,28
Les Clayes sous Bois	17 255	6,99%	728,5577	728,56
Vélizy-Villacoublay	20 271	8,22%	855,9023	855,90
Versailles Grand Parc	173 307	70,25%	7 317,5401	7 317,54
Total	246 708	100.00%	10 416,7500	10 416,75

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pomerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

23. PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS D'ÎLE DE FRANCE (PDUIF)- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal

émet un avis défavorable au Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF) tel qu'il est proposé.

ADOPTE À LA MAJORITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Poumerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel

Abstentions :

M. Allain Garcia, Mme Véronique Michaut, Mme Irène Dussaussoy

Contre :

M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki,.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

24. SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN (SRE) ET SCHÉMA RÉGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ÉNERGIE (SRCAE) - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de Schéma Régional Éolien et au projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie tels qu'ils sont proposés.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Poumerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédo, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut, Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

25. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI D'UN PROGRAMME DE COMPOSTAGE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES (SYCTOM) ET LA VILLE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY.

Le Conseil municipal :

- approuve les termes de la convention de partenariat à passer avec le Syctom dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi d'un programme de compostage
- autorise le Maire à signer ladite convention de partenariat

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pomerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédou, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

26. VENTE DE COMPOSTEURS AUX VÉLIZIENS - CRÉATION DE TARIFS

Le Conseil municipal décide la vente de ces équipements aux personnes effectuant la commande, à :

- 5,00 €TTC par composteur de 400 L en bois
- 5,50 €TTC par composteur de 400 L en bois et bio-seaux
- 6,00 €TTC par lombricomposteur
- 2,50 €TTC par sachets de vers de 250 g

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorient, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pomerol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorient), M. Jean-Paul Élédou, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé,

M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut,

Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

URBANISME - TRAVAUX – ENVIRONNEMENT

27. RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VIROFLAY – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Viroflay.

ADOPTE À LA MAJORITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédó, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, M. Allain Garcia, Mme Véronique Michaut, Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel.

Abstention :

Mme Irène Dussaussoy.

Contre :

M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki.

28. PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE – MODIFICATION – LANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Le Conseil municipal :

- prescrit la modification du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la mise en œuvre du projet de restructuration urbaine du quartier Louvois pour lequel une zone d'aménagement concerté dénommée « ZAC Louvois » a été créée par délibération du Conseil municipal en date du 23 novembre 2011,
- donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

La délibération relative à ce point, fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département et d'une publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédó, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, M. Allain Garcia, Mme Véronique Michaut, Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel.

Abstentions :

M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Irène Dussaussoy.

29. VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE À SEMIV POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARKING SOUTERRAIN

Le Conseil municipal autorise le Maire ou, par délégation, son représentant, à signer tout acte permettant la vente à SEMIV du terrain constitué par une fraction de la parcelle cadastrée AM 334 représentant un terrain à bâtir de 146 m² en pleine propriété et un lot de volume en tréfonds portant sur un terrain de 159 m², le tout pour la somme de 290 000 €, lequel prix sera payable à terme au plus tard dans un délai de 18 mois à compter de la signature de l'acte authentique de vente, par compensation à due concurrence avec le prix d'acquisition en l'état futur d'achèvement par la Ville de deux niveaux et demi du parking souterrain à édifier par SEMIV dans la résidence Saint-Exupéry.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Joël Loison, M. Didier Blanchard, Mme Jeannine Thiriet, M. Pascal Thévenot, Mme Ghislaine Drevon, M. Gilbert Amiot, M. Richard Guéniche, Mme Monique Loison, M. Jacques Harlaut, Mme Chantal Marina, Mme Nathalie Lorien, M. Daniel Ciret, M. Jean-Charles Orsini, Mme Monique Stutzmann, Mme Michèle Menez, M. Gilles Gemble, M. Bruno Mellet, M. Alain Mignotte, Mme Palmira Pומרol, Mme Catherine Boucher (pouvoir à Mme Nathalie Lorien), M. Jean-Paul Élédó, M. Bruno Drevon, M. Jean-Marc Siry (pouvoir à M. Blanchard), Mme Sophie Euverte, Mme Magali Lamir, M. Marouen Touibi, Mme Sylvie Lainé, M. Allain Garcia, M. Christian Sansonnet (pouvoir à M. Daniel Zytnicki), Mme Annie Coupas, M. Daniel Zytnicki, Mme Véronique Michaut, Mme Janine Roger (pouvoir à M. Michel Daniel), M. Michel Daniel, Mme Irène Dussaussoy.

RAPPORTS D'INFORMATION À LA COLLECTIVITÉ

30. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE AUX MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT COMMUNAUX (EGS) – RAPPORT ANNUEL 2011

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2011 relatif à la délégation de service public pour la gestion des marchés alimentaires à EGS.

**31. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE À LA FOURRIÈRE
AUTOMOBILE (AVANTAGES SERVICES) – RAPPORT ANNUEL 2011**

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2011 relatif à la délégation de service public de la fourrière automobile à la Société Avantages services.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 heures 15.


Joël Loison
Maire
Conseiller général des Yvelines

Le présent compte rendu est affiché le 27 SEP. 2012